

La Gazette Harnésienne

Octobre 2010 - n° 239

Le magazine d'information de la ville de Harnes



Dossier

*Police Municipale :
un an déjà*

P. 10



Jeunesse

*Une rentrée
réussie*

P. 13



Chérie-Chéri

*Un mélange de genres et
de couleurs*

P. 15

Sur le chemin de l'école...

P. 02

www.ville-harnes.fr



Jeudi 2 septembre, moment fort pour les tout-petits qui s'aventuraient pour la première fois sur les bancs des écoles. Les larmes ont coulé, exprimant la difficulté de quitter maman ou papa le temps d'une demi-journée.

Aux alentours des 10 heures, sonne la récréation. Histoire de se défouler avec les nouveaux copains et copines. Les petits visages affichaient des sourires. Seuls, quelques-uns laissaient encore apparaître le chagrin du matin. Il faut dire que les équipes pédagogiques ont plus d'un tour dans leur sac pour faire oublier aux bambins cette désagréable sensation : jeux libres, activités diverses...

Chez les plus grands, la rentrée marque la fin des vacances. Exit les tongs, maillot de bain, short et crème solaire. Finis la plage, les centres de loisirs et les parties de foot au city-stade. Place aux activités sérieuses. Il est temps de revêtir les habits achetés pour l'occasion, d'endosser le nouveau cartable à l'effigie de son héros préféré... et de réinvestir les salles de classe. Un peu réticents à l'idée de retourner en cours, les primaires sont heureux de retrouver leurs copains après deux mois de congés estivaux. Quelle joie d'échanger ses souvenirs de vacances !

M. Février, principal du collège Victor Hugo, quant à lui, accueillait les sixièmes, indépendamment des autres classes de l'établissement, lesquelles faisaient leur rentrée le lendemain.



Journée de découverte d'un nouveau mode de fonctionnement qui s'imposera à eux durant quatre années.

« Bonne rentrée à tous »

Lionel Lefebvre, inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Vendin-le-Vieil, avait répondu favorablement à l'invitation de Ludovic Delattre, directeur du groupe Barbusse.

Sans perturber le rituel de la rentrée, il s'est adressé aux

parents venus nombreux accompagner leurs enfants, précisant les raisons de sa présence sur les lieux : *« Pourquoi ma présence ici, et non dans une autre ville ? Tout d'abord pour souhaiter une bonne rentrée au corps enseignant harnésien. Je tenais aussi à remercier la municipalité pour la politique qu'elle a menée en vue de la rénovation des établissements scolaires. L'école du XXI^{ème} siècle doit se moderniser, et cette modernisation passe par l'équipement de nos écoles en outils informatiques. »*

Au tour de notre Maire, Philippe Duquesnoy, de souhaiter, au nom du conseil municipal, *« une bonne rentrée à tous les jeunes harnésiens »*.

Le premier magistrat a profité de l'occasion pour lister brièvement les travaux effectués dans les différents bâtiments scolaires, précisant que *« dans ce domaine, on n'avait jamais fini »* mais qu'un *« grand pas »* venait d'être franchi. De quoi commencer l'année dans de bonnes conditions...



4 Arrêtés municipaux

Témoignages Pr. Bonneterre Dr. Forzy 5



6 Echos

Dossier 10

Pratique 12



13 Jeunesse

Sport 14

Culture 16

17 Cinéma

18 Expression politique

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce mois-ci la Gazette Harnésienne vous fera découvrir votre nouveau Centre d'Incendie et de Secours inauguré le 17 septembre dernier. Une première visite est possible via le site internet de la ville en attendant de pouvoir organiser une journée portes ouvertes. Ce centre moderne et bien équipé que nous attendions avec impatience permettra de réagir avec plus d'efficacité aux besoins de notre population en assurant de meilleures conditions de travail à nos pompiers tant professionnels que volontaires. Après les fermetures du commissariat de police nationale et de Noroxo, l'inauguration de ce centre marque donc en quelque sorte le début d'un cercle vertueux qui se poursuivra avec la réalisation d'autres projets.



En ce mois d'octobre, les festivités se poursuivront sur le rythme estival de manière à nous faire oublier l'arrivée de l'automne. En l'occurrence, nous aurons le plaisir de retrouver nos amis de Chrzanów pour célébrer ensemble cette année, les 30 ans de Solidarność pendant la semaine de la polonité.

Je vous invite également à découvrir la compagnie BVZK qui a pris ses quartiers à Harnes et fera ses premières représentations les 5 et 6 octobre au Centre Culturel Jacques PREVERT.

Enfin, je ne peux vous laisser à la lecture de votre mensuel municipal sans vous sensibiliser sur le dépistage du Cancer du sein. Nous ne pourrions freiner ce fléau, sans information, sans faire tomber ce tabou qu'est le cancer. C'est la raison pour laquelle Harnes, Annay-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Loison-sous-Lens et Courrières vous invitent à agir le 14 octobre prochain.

Bonne lecture,

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes

Vice-Président de la CommunAupole de Lens-Liévin



N° 239 - OCTOBRE 2010

MENSUEL D'INFORMATION

rédaction et administration

Mairie, Grand' Place, 62440 Harnes

Tél. 03.21.79.42.79

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte
Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteurs en chef > Lydie Warchalowski, Willy Boursier

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Willy Boursier,
Dominique Duez, Laurent Gérard,
Céline Lépillat, Tony Martins, Eric
Muller, Frédéric Regnier

Impression > Imprimerie Artésienne
rue François Jacob
62800 Liévin
Tél. 03.21.72.78.90



Arrêtés municipaux

Chasse sur espaces communaux : Arrêté du 18 Août 2010

L'association «*Harnes II*» avec pour Président Mr Alain ALLEGAERT, est autorisée à chasser sur les terrains communaux suivants :

Secteur I (Bois de Florimond) : Parcelles cadastrées Section AC n° 2;3;50;54;93;149;162;179;192.

Secteur II (Zone de Loisir du 21, ZAL, cavalier 207) : Parcelles cadastrées Section AK n°39;42;43;44;73;77;82;143 (en partie);223;224;241;246;277;291 à 317;319;350;357 (en partie) et Section A1 n°1;2;24;25;248;260;269;303 à 306;308;309;310;312;314 et Section AE n°90;411;870 à 872.

Le calendrier est fixé comme suit : Arrêté du 10 Septembre 2010

Secteurs	Périodes autorisées	Horaires	Objet
I (Bois de Florimond)	Dimanche 3 octobre 2010, dimanche 17 octobre 2010, dimanche 7 novembre 2010, dimanche 21 novembre 2010, dimanche 5 décembre 2010, dimanche 2 janvier 2011, dimanche 9 janvier 2011, dimanche 16 janvier 2011, dimanche 23 janvier 2011, dimanche 30 janvier 2011.	De 10h à 13h De 10h à 17h	Battues au fusil
I (Bois de Florimond - les terres de chasse communales)	Du 4 décembre 2010 au 27 février 2011 Uniquement le samedi et le dimanche	De 10h à 17h	Furetage à la bourse
II (ZAL Kuhlmann, Cavalier Section AK, Brochet Harnésien)	Du 26 septembre 2010 au 13 février 2011 uniquement le dimanche Le vendredi 1 ^{er} octobre et vendredi 8 octobre	De 10h à 17h	Chasse à tir

Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, demande aux chasseurs de bien vouloir respecter la tranquillité de la population.

Aménagement d'une aire piétonne, allée N. Mandela :

Il est créé, dans la section comprise entre la Mairie, rue des Fusillés et le café Bouthemy, allée Nelson Mandela, de façon permanente une aire piétonne. La circulation des véhicules à moteurs y est interdite sauf desserte interne de cette zone (livraisons). La circulation des cycles y est autorisée à faible vitesse.

La date de notre prochain Conseil municipal vous sera communiquée ultérieurement.

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

La première adjointe déléguée au logement, à l'information et à la communication - **Lydie WARCHALOWSKI** reçoit le lundi de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au sport, aux jumelages et à la vie associative - **Christian LEDUC** reçoit le lundi de 15h30 à 17h30.

L'adjointe déléguée à l'action Sociale, à la santé et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi de 14h00 à 16h30 sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et aux politiques éducatives - **Monique MULLEM** reçoit le lundi de 16h00 à 17h30 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances et aux affaires générales - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Henri LEMBERSKI** reçoit le jeudi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, aux fêtes et aux cérémonies - **Josette PASSEL** reçoit le vendredi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la politique de la ville et à la tranquillité publique - **Patrice WICHLACZ** reçoit le jeudi et le vendredi à partir de 18h sur rendez-vous.

Le conseiller municipal délégué à l'environnement - **Michel FROIDURE** reçoit le samedi matin de 11h à 12h sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au développement économique et commercial - **Jean-François KALETA** reçoit désormais uniquement sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** reçoit les 20 et 27 octobre de 9h00 à 12h00.

Une commission MILIEUX est organisée par le S3PI Artois en ses locaux de Béthune le 5 Octobre 2010 à 14h30. La société EXXON MOBIL interviendra pour présenter l'état d'avancement du démantèlement du site **NOROXO**. Pour participer à cette réunion, réservez votre place au 03 21 63 69 36 ou par mail à: agathe.noury@developpement-durable.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00. Fermée le dimanche.



Professeur Jacques Bonneterre & Docteur Marie-Laure Forzy

DEUX PROFESSIONNELS NOUS PARLENT DU CANCER DU SEIN



Professeur J. Bonneterre

Jeudi 14 Octobre, la municipalité organise, en collaboration avec les communes voisines d'Annay-sous-Lens, de Noyelles-sous-Lens, Loison-sous-Lens et de Courrières, une journée d'information sur le dépistage du cancer du sein. Le Professeur Jacques Bonneterre, chef du département de sénologie du Centre Oscar Lambret, et le Docteur Marie-Laure Forzy, médecin coordonnateur de l'association Opaline 62, répondent à nos questions.

longue (entre la puberté et la ménopause), la première grossesse tardive, plus le risque de cancer du sein est élevé. Il existe d'autres facteurs qui sont les radiations, la consommation de boissons alcoolisées. »

Les facteurs psychologiques et l'alimentation jouent-ils un rôle ?

Pr Jacques Bonneterre : « On n'a jamais encore pu prouver que ces deux éléments puissent favoriser l'apparition d'un cancer du sein. »

Le cancer du sein est-il de plus en plus fréquent ?

Pr Jacques Bonneterre : « Dans nos régions, une femme sur 8 a eu, a ou aura un cancer du sein. La fréquence du cancer du sein augmente légèrement. On dénombre environ 50 000 nouveaux cas en France par an, 11 200 décès dont 420 dans le Pas-de-Calais. 199 000 femmes du département sont concernées. D'où l'importance de participer aux opérations de dépistage. »

Parlez-nous du dépistage du cancer du sein : quels sont les femmes concernées, les étapes du dépistage, son taux d'efficacité ?

Dr Marie-Laure Forzy : « Le dépistage organisé du cancer du sein cible les femmes de 50 à 74 ans. Chaque campagne dure 2 ans et toutes les femmes de la tranche d'âge concernée sont invitées à faire une mammographie gratuite chez un radiologue agréé (radiologue qui a reçu une formation spécifique). Enfin le matériel utilisé pour les mammographies répond à des normes strictes et est contrôlé régulièrement. Dans le cadre du dépistage organisé, les mammographies normales sont systématiquement relues par un autre radiologue. Le dépistage s'adresse à des personnes qui ne se plaignent de rien dans le but de détecter, avant que les symptômes n'apparaissent, une petite lésion pré-cancéreuse ou un cancer débutant pour en faciliter le traitement.

Actuellement, nous commençons notre 4^{ème} campagne de dépistage. Au niveau du département, 52% des femmes invitées en 2009 ont participé au dépistage. Celles qui participent le moins sont les plus jeunes (50-55) et les plus âgées (70-74) de la tranche d'âge concernée. 416 cancers ont été découverts dont 86% de cancers invasifs et micro-invasifs. Parmi les cancers invasifs, 32% sont de petits cancers, c'est-à-dire de taille inférieure à 10 mm. Si on regarde la participation des femmes du canton d'Harnes pour l'ensemble de la 3^{ème} campagne (toutes les femmes du canton dans la tranche d'âge 50-74 ans ont été invitées au dépistage), 48% d'entre elles ont participé. Notre objectif est que 65% des femmes participent. »

Qu'est-ce que l'association Opaline 62 ? Quand a-t-elle été créée ? Quel est son rôle ? Quelles actions mène-t-elle ?

Dr Marie-Laure Forzy : « Opaline 62 est la structure de gestion des dépistages organisés des cancers du sein et du colon dans le Pas de Calais. C'est une association loi 1901 créée en mai 2002 avec le soutien financier des Caisses d'Assurances Maladie (CPAM, MSA, RSI et régimes spéciaux), du Conseil Général et l'appui des représentants des professionnels de santé et des usagers (Ligue contre le cancer, associations féminines et association des consommateurs). Opaline 62 comprend 13 salariés totalement dédiés à l'activité du dépistage, sous la responsabilité médicale d'un médecin coordonnateur, moi-même. Le dépistage organisé du cancer du sein a débuté en mai 2003 et celui du cancer colorectal en mai 2008.

La mission d'Opaline 62 est une mission de santé publique. Elle vise à sensibiliser et informer le public, à renseigner et former les professionnels de santé. Elle promeut, organise et évalue les dépistages dans le cadre des campagnes nationales et dans le respect des cahiers des charges nationaux édictés par le Ministère de la Santé. Elle recueille enfin les résultats et analyse les données médicales. »

Quels sont les facteurs de risque du cancer du sein ?

Pr Jacques Bonneterre : « Il y en a deux grands groupes. Les premiers sont les facteurs génétiques : certains gènes prédisposent au cancer du sein. Les modifications de gènes (BRCA1 et BRCA2) sont recherchées chez les patientes ayant des proches parentes ayant ou ayant eu un cancer du sein. L'absence d'anomalie au niveau de ces gènes ne permet pas d'exclure une origine génétique. Les seconds sont les facteurs hormonaux : plus la durée de vie génitale est



Les façades fleurissent à Harnes : Retrouvez les résultats pour l'année 2010



Façade fleurie de C. Kaminski

Cette année, vous avez été nombreux à participer au concours des façades fleuries.

Christian Droissart, accompagné de deux membres du jury ont parcouru les rues de Harnes pour désigner les lauréats 2010.

1^{ère} catégorie : grande surface : Thérèse Stanczyk, Christiane Sablon, Edouard Lesniewski, Marceline Brouwers, Christine Pilkowski, Annick Pruvot, Jean-Marie Houziaux, Gérard Kostreusek, Véronique Walczak, Richard Baranow, Sylvie Favier, Marité Van Meenen, Ludovic Plonczak, Franck Roux, Dominique Dumont, Stanislas Mieszkalski.

2^{ème} catégorie : moyenne surface : Teresa Fontaine, Jean-Marie Dereuder, Paulette Bouthemy, Jacqueline Wgeux, Wladyslawa Roj, Joséphine Jurjevic, Edwige Lallart, Eliane Chlond, Irène Kmiec, Michel Roszczyc, Apolonia Staniszek, Andrée Forman, Marcel Vermeersche, Edouard Casterman, Christian Slomczynski, Hélène Ott, Honorota Cailliau, Francis Delambre, René Szczepanski, Didier Derweduwers, Marie Marcotte-Kaczmarek, Jules Roche, Georges Vergote, Sylvie Zygarski.

3^{ème} catégorie : petite surface : Czeslaw Kaminski, Pélagie Dybizbanski, Valérie Dubrulle, Alfred Jackowski, Jeanine Agil, Françoise Marcotte, Danielle Cailleret, Fabrice Olivier, Hervé Le Goyet, Yolanta Wozniak, Eliane Notebaert, Jacqueline Catenne, Jacqueline Allegaert, Charline Lallart, Pauline Kita, Stanislaw Chmielewski, Arlette Serrano, Henri Wartelle, Evelyne Tomica, Sophie Mrozek, Andrée Dedourges, Jeanine Zizek, Catherine Michalak, Thérèse Podraza, Joseph Kaczmarek, Monique Rajeski, Martine Cornuel, Marie-Louise Hermant, Laurent Denoyelle, Serge Czaplewski, Delphine Zizek.

Débutants : Yveline Delobel, Lionel Allard, Vanessa Arantes, Emilienne Gorecki, Martine Klimas, Madame Deregnaucourt, Stanislaw Pacyna, Johnny Notebaert.

La cérémonie de remise des récompenses aura lieu le vendredi 15 Octobre à 18h, à la salle des fêtes.

Tous à l'eau !

Notre piscine municipale Marius Leclercq a réouvert ses portes lundi 27 septembre suite à un mois de fermeture technique pour vidange et travaux. Les problèmes constatés étaient divers : des fuites s'étendaient de plus en plus au niveau des bassins, provoquant ainsi un risque majeur puisque celles-ci étaient proches des armoires électriques. De plus, le carrelage présentait un décollement de plus en plus important, devenant dangereux pour les nageurs.

Deux entreprises sont ainsi intervenues du 30 août au 19 septembre afin de réaliser les travaux nécessaires. Durant ces trois semaines, les ouvriers de Somaten et de Fourdrinier se sont succédés. Alors que les premiers mettaient en place une résine d'étanchéité dans les goulottes, remplaçaient les ancrages des échelles et les accessoires et procédaient à la réfection du carrelage des plages latérales, les seconds résorbaient les problèmes d'étanchéité en toiture. Le personnel municipal, composé des maîtres-nageurs et d'agents techniques, ont ensuite nettoyé l'établissement et rempli les bassins.

Ces travaux se sont conclus par une visite de chantier, où Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, accompagné du Directeur Général des Services, du Directeur Général des Services Techniques, du Directeur de la piscine et du Directeur du Pôle Enfance/Jeunesse et Sports ont pu constater les aménagements mis en place.

Le programme des activités reste inchangé :

Aquababy - horaires : le mercredi de 10h30 à 11h30 et le samedi de 10h à 11h30.

Leçons de natation enfants - horaires : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h15 à 18h ; les lundi et jeudi de 18h à 18h45 ; le mercredi de 11h45 à 12h30.

Leçons de perfectionnement enfants - horaires : le mardi de 18h à 18h45 et le mercredi de 10h30 à 11h30.

Ecole de natation (de 6 à 16 ans) - Horaires : le mercredi de 9h15 à 10h15.

Leçons de natation adultes - horaires : le mardi de 18h45 à 19h30.

Leçons de perfectionnement adultes - horaires : le mardi de 19h30 à 20h15.

Aquagym - horaires : les lundi et jeudi de 19h à 19h45 ; le mardi de 18h45 à 19h30 et de 19h30 à 20h15 ; les mercredi et jeudi de 12h30 à 13h15 ; le vendredi de 18h à 18h45 ; le samedi de 9h à 9h45 et le dimanche de 8h30 à 9h15.

Natation libre : Chaque jour, des lignes d'eau sont mises à la disposition des nageurs. Possibilité de nage avec palmes en fonction de l'affluence.

Les associations «Sport nautique de Harnes», «Océanique Club Exploration de Harnes», et «Les Amis de l'Eau de Harnes» proposent diverses activités : natation sportive, water-polo, aquagym, plongée sous-marine, tir sur cible et nage avec palme. Se renseigner auprès de l'hôtesse d'accueil.



Visite de chantier à la piscine M. Leclercq

**« La vie est perdue contre la mort,
mais la mémoire gagne son combat contre le néant. »**



**Le cortège se dirige vers le Mausolée
afin de déposer les gerbes**

Cette phrase de l'historien Tzvetan Todorov, dans son ouvrage «*Les abus de la mémoire*», résume l'idée véhiculée par les différents orateurs lors de la cérémonie de la Fête de la Libération.

Dimanche 5 septembre, quelques Harnésiens étaient aux côtés du conseil municipal, des associations patriotiques et anciens combattants. Les colombophiles ont participé à l'événement par un lâcher de pigeons avant le départ du cortège. Direction le cimetière où trois gerbes ont été déposées au Mausolée et au Mur des Fusillés, là où la prise de paroles nous a remémoré quelques moments forts survenus dans notre ville à l'été 44.

Robert Lorthios, membre de l'association des «*Amis du Vieil Harnes*», a qualifié cette commémoration de la libération de notre cité en septembre 44 d'«*indispensable*». Rester dignes de ces «*Hommes et Femmes qui, par leurs actions héroïques, ont contribué à cet avènement de la Libération et qu'ils l'ont payé, pour certains, de leur vie...*» Il a tenu à rappeler combien nous avons le devoir de «*perpétuer leur mémoire, de les honorer à chaque occasion car nous*

leur sommes grandement redevables.» Ces protagonistes de l'Histoire nous ont adressé un message subliminal qui, de nos jours, vaut plus que jamais : «*La liberté est l'un des biens les plus précieux et, pour défendre cette belle idée, il faut savoir mettre de côté, pour un temps, dans ces moments dramatiques exceptionnels, des sensibilités, des convictions différentes, pour s'unir dans le combat contre l'oppression et le racisme.*»

Au tour de notre Maire, Philippe Duquesnoy, d'insister sur l'obligation que nous avons aujourd'hui de «*garder en mémoire, de ces semaines de terreur, l'incroyable solidarité dont ont fait preuve tous les héros anonymes qui ont œuvré pour sauver les autres.*» Suivre l'exemple de ces Hommes et Femmes qui avaient pourtant le choix de partir, mais qui ont fait celui de «*la solidarité et de la fraternité.*» Au premier magistrat de conclure sur ces belles paroles : «*Le devoir de mémoire, c'est aussi celui qui consiste à rappeler que l'on a toujours le choix. Et que le seul choix qui compte, c'est celui du courage, de la générosité et de la dignité.*» Un bel exemple à suivre...

Soixante années après, ils se redisent « oui »...

Mi-septembre, Stéphanie et Joseph OSIECKI ont choisi de revivre devant leurs proches un moment fort de leur union, laquelle fut officialisée le 08 septembre 1950. Leur bonheur s'est grandi de trois enfants, six petits-enfants et de deux arrière-petits-enfants. Une vie exemplaire d'amour et de dynamisme.

M. OSIECKI a travaillé en tant que mineur à la fosse 21 de Harnes de 1942 à 1966, puis en tant qu'artificier à la fosse 24 d'Estevelles jusqu'en 1977, année de son départ en retraite. Talentueux travailleur manuel, Joseph OSIECKI partage son temps entre la menuiserie, les vacances, la musique et la photographie.

Stéphanie OSIECKI, née STRONKA, fut ouvrière dans un atelier de confection de costumes militaires sur le carreau de la fosse 11 de Lens de 1946 à 1950. Elle cessa ensuite toute activité à la naissance de ses enfants afin de se consacrer à leur éducation. Elle trouve loisirs dans les travaux de couture et de tricot, mais aussi dans la lecture, les mots-fléchés et le jardinage.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations pour leurs soixante années de mariage.



Octobre Rose

Jeudi 14 Octobre 2010

Opération d'information sur le dépistage du cancer du sein

Le cancer du sein, parlons-en !

Harnes, Annay-sous-Lens, Courrières
Noyelles-sous-Lens, Loison-sous-Lens
et Lucien Chevalier,
(représentant de la ligue contre le cancer)
vous invitent :

9 h - 12 h : Café santé
avec Mme Dercudier et le Docteur Forzy,
de l'association Opaline
Salle des mariages, Mairie de Harnes

14 h : Rencontre avec le Professeur Bonnetierre,
du Centre Oscar Lambret
Centre culturel «Evasion», Noyelles-sous-Lens

16 h 30 : Rencontre avec Anne Lefelle,
diététicienne spécialisée en cancérologie
Centre social Daniel Bergerand, Annay-sous-Lens

Renseignements
C.C.A.S : 03 21 69 81 79

Toute la journée :
conférences, vidéos
et expositions photos

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2009-2014

Vous êtes propriétaire bailleur:

Vous êtes : propriétaire bailleur, propriétaire d'un logement vacant que vous souhaitez louer, propriétaire d'un bâtiment que vous souhaitez transformer en logement locatif.



Permanence tenue par Mme P. Dehaeze

-> 15 à 70% de subventions* de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat)
-> Possibilité de percevoir des subventions complémentaires* de la Communauté de Lens-Liévin.

Vous êtes propriétaire occupant:

Sous conditions de ressources pour les travaux réalisés par des entreprises.

-> De 30 à 35% de subventions* de l'ANAH dans la limite des plafonds de travaux subventionnables.

-> Des subventions* complémentaires dans le cadre de travaux spécifiques (adaptation du logement au handicap, au vieillissement, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables...) et d'autres aides mobilisables (Conseil Général, des caisses de retraites, de la CAF, de la MSA...)

(*) Travaux réalisés par des entreprises et subventions accordées sous conditions dans les limites des plafonds de travaux.

Les renseignements, les conseils, le montage de dossier et les rencontres aux permanences ou lors des visites à domicile sont gratuits.

Les principales rues concernées dans notre ville sont :

- Entrée de ville : rue du 11 Novembre, rue V. Hugo, rue St Druon, rue des Fusillés, rue Dupont, rue J. Jaurès, rue Ferrer, rue du 1^{er} Mai
- Mangematin : rue des Fusillés, rue Mangematin
- Demarquette : rue A. Demarquette, rue Robespierre
- Dauthieu : rue du Maréchal Leclerc
- Voltaire : rue Voltaire, rue Pasteur, rue du Petit Moulin, rue du moulin Pépin, rue des Fusillés.

Les permanences ont lieu les mardis matin de 9h30 à 12h en Mairie.

Contact : Habitat et Développement Nord Ouest. Agence NPdC : 03 21 37 38 36

Quartier en fête



Photo souvenir avant de passer à table

Fin août, une ambiance familiale et festive régnait à la salle Madeleine Danel, rue Blaise Pascal.

Les conseillers du quartier Nord – le quartier des Sources – y organisaient un barbecue avec le soutien du F.P.H. (Fonds de Participation des Habitants). Près de 80 personnes étaient présentes.

Côté animations, l'après-midi fut récréatif. Pendant que les uns, pour la plupart des adultes, participaient au tournoi de pétanque, les autres, surtout des ados et enfants, avaient pris possession du city-stade le temps d'un match de football. Jeux de quilles, de raquettes, frisbee et ballon en mousse ont divertis les plus jeunes. Les Jules étaient de la partie, jouant quelques-uns de leurs airs entraînants toujours très appréciés des spectateurs. Un dimanche placé sous le signe de la rencontre, de l'échange, du partage et de la convivialité.

Zoom sur l'association Espérance Gym

L'activité «Petite Enfance» proposée par l'association Espérance contribue au développement général de l'enfant sur le plan moteur, affectif et cognitif.

L'approche pédagogique de la Fédération Française de Gymnastique est particulièrement respectueuse des rythmes de l'enfant. En effet, entre 2 et 6 ans, l'enfant a besoin à la fois de mouvements, mais aussi de repos.

Ainsi, les activités gymniques sont diversifiées, attractives, évolutives, sécurisantes et basées sur la notion de réussite de l'enfant.

L'activité «Petite Enfance» a pour but de diversifier et d'affirmer les conduites motrices, solliciter les sensations et les sens, favoriser l'autonomie et la socialisation.

Horaires : le mercredi de 11h10 à 12h pour les enfants nés en 2007 et 2008 ; le samedi de 11h10 à 12h pour ceux nés en 2005 et 2006.

Renseignements : 06 60 67 34 46



Cours de Baby Gym du mercredi matin

Un petit centre devenu grand

Vendredi 17 septembre, s'est déroulée l'inauguration officielle du nouveau Centre d'Incendie et de Secours (C.I.S.) de notre ville, en présence de Madame Isabelle Pétonnet, Sous-préfet de l'arrondissement de Lens, de Christophe Pilch, Président du conseil d'administration du SDIS, de notre Maire, Philippe Duquesnoy, du Colonel Laurent Moreau, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, et de Dominique Dupilet, Président du département. Tous se sont réjouis de la fonctionnalité de ce nouvel outil venu renforcer la couverture opérationnelle du secteur.

Une caserne parfaitement pensée

Ce nouveau C.I.S. est composé de quatre zones principales : un secteur administratif, une aire de vie, une zone remise et un espace technique.

La première comprend les bureaux, les salles de réunion et de formation, et les réserves. En sept ans, l'activité opérationnelle de la caserne a été multipliée par 5, passant de 400 interventions en 2002 à plus de 1 900 en 2009, soit plus de 5 par jour. 70% relèvent du secours à la personne. Des besoins croissants qui ont conforté le recrutement de trente pompiers volontaires et de quatre professionnels, portant à 74 l'effectif total. Parmi ces soldats du feu, on compte deux spécialistes en risques chimiques, deux en sauvetage aquatique, neuf en sauvetage-déblaiement et une équipe cynotechnique.

La seconde zone compte une salle de restauration et de repos, ainsi que quatre chambres ayant



La nouvelle caserne des Sapeurs Pompiers harnésiens

une capacité d'accueil de seize personnes en simultané. «*Les conditions de vie sont bien meilleures que dans l'ancienne caserne*», relate le chef du centre, le Lieutenant Nicolas Galand. «*Auparavant, notre journée de travail était amputée d'1h30, dû au fait que nous disposions d'une seule douche pour les neuf sapeurs-pompiers de garde.*» Qu'ils soient professionnels ou volontaires, les pompiers ont un rythme de travail défini à l'avance. Dès leur prise de garde à 7h, ils vérifient le matériel et les véhicules. Ensuite, direction la salle de sport pour l'entretien de leur forme physique. Ils vérifient chaque jour leurs connaissances à travers les manœuvres. Enfin, ils participent à l'entretien du casernement.

La troisième zone est divisée en deux travées : l'une qui permet le

stationnement de cinq poids lourds, l'autre pour le parage de deux véhicules de secours et d'assistance aux victimes.

Une situation géographique stratégique

«*La dernière caserne de la ville, mise en service en 1980, était devenue obsolète après 30 ans de bons et loyaux services*», commente notre Maire, Philippe Duquesnoy. La nouvelle caserne se veut être un C.I.S. de 3^{ème} catégorie. Au minimum, sept personnes sont présentes 24h/24, 7j/7. Neuf étant l'effectif optimal, neuf pompiers prennent leur garde quotidiennement. Ce nouveau centre remplace ainsi l'ancien bâtiment devenu vétuste et inadapté aux besoins opérationnels et fonctionnels. Les nouveaux locaux, construits de plain-pied, occupent environ 1000 m² sur une superficie totale de 6000 m², dans un souci d'exploitation du site et de rapidité des interventions. «*Autrefois, le centre d'intervention était enserré en cœur de ville. Dorénavant, il peut desservir plus rapidement les communes voisines et gagnera encore en efficacité avec le futur contournement de Courrières et son raccordement à la D917 desservant le parc de la Motte au Bois.*», poursuit le premier magistrat. En effet, les pompiers, amenés à intervenir à toute heure du jour et de la nuit, étaient confrontés à des problèmes de circulation en centre-ville, plus particulièrement le jeudi matin,



Inauguration officielle par Isabelle Pétonnet, sous-préfet de l'arrondissement de Lens

jour de marché. La localisation du C.I.S. en périphérie leur permet ainsi d'accéder aux communes voisines dans des délais bien meilleurs. En premier appel, ils interviennent sur Harnes, Annay-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Estevelles, Courcelles-les-Lens et Courrières, soit six communes totalisant près de 23000 habitants. La proximité de la Nationale 17 leur permet de renforcer les effectifs des centres de secours de Lens, d'Hénin-Beaumont et d'Oignies, notamment en cas d'incendie plus important.

Un dévouement envers la population salué par notre Maire, Philippe Duquesnoy, qui souhaite à ce nouveau C.I.S. «*une longévité aussi importante*» qu'au précédent.



La sécurité est l'affaire de tous

Vendredi 10 septembre, l'association «Harnes, C'est Vous!» organisait, à la salle des Fêtes, une réunion-débat sur le thème de la Sécurité Publique. Daniel Vaillant, Maire du 18^{ème} arrondissement et Député de Paris, avait répondu favorablement à l'invitation du président, Robert Boursier. Après la brève allocution de notre Maire, Philippe Duquesnoy, l'ancien Ministre de l'Intérieur a partagé, avec les personnes présentes, son haut niveau d'expertise en la matière.

Les élus locaux en première ligne

Certains éléments, tels que le chômage et les mauvaises conditions de vie, constituent, selon Daniel Vaillant, des facteurs aggravants de l'insécurité.

Or, «la sécurité est indispensable pour l'exercice de la liberté». Et comme pour donner plus de poids encore à ses propos, il cite en référence la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui, en son article 2, précise que la liberté et la sécurité sont deux des droits naturels et imprescriptibles de l'homme.

À chacun donc de «prendre cette question de l'insécurité pour ce qu'elle est, de l'analyser et de trouver les solutions. La réponse doit être globale ; c'est-à-dire sociale, économique, éducative, dans l'aménagement du territoire.» Cette question ne saurait trouver d'autre réponse que dans une alliance des compétences de l'ensemble des partenaires que sont les élus locaux, l'Etat, la police nationale et la justice.

Une idée qui rejoint celle de notre Maire, Philippe Duquesnoy: «Ce sont d'abord les élus locaux qui sont en première ligne face aux problèmes de sécurité auxquels doivent faire face les



Philippe Duquesnoy et Daniel Vaillant

citoyens. Je dis problèmes au pluriel, car l'ampleur du sujet appelle un éventail large de solutions, plus ou moins complexes d'ailleurs, auquel les élus locaux dont je suis, ne peuvent faire face seuls.»

Daniel Vaillant a également mis en exergue les valeurs de l'éducation en tant qu'«élément essentiel de lutte contre l'insécurité ; de production de la sécurité», précisant que la socialisation des enfants, afin qu'ils s'imprègnent des règles de vie de la République, permet une orientation partielle de leur comportement, l'école ne se substituant pas à l'autorité parentale.

La chaîne «Police-Justice»

Sa définition de la police ? Qu'elle soit nationale ou de proximité, la police se doit d'être «nombreuse, formée, polyvalente, respectueuse donc respectable, présente, fidélisée, au service des citoyens.» Une même fonction policière quel que soit le lieu d'intervention : «prévenir et dissuader par la présence, renseigner, réprimer s'il le faut, élucider et déférer à la justice.»

Les missions des policiers municipaux ne remplacent pas celles des agents nationaux. Elles sont complémentaires. La police municipale «n'est pas une fin en soi. Elle est au service du contrat

local de sécurité.» Ce dernier vise à organiser un partenariat actif et permanent entre tous ceux qui, au plan local, sont en mesure d'apporter une contribution à la sécurité et à la prévention de la délinquance. La justice est le deuxième maillon de la chaîne pénale. Son rôle est d'assurer l'application de la loi afin de «sanctionner au nom de la société, réparer les préjudices causés et réinsérer les mis en cause dans la collectivité.»

La multiplication des lois ne suffit toutefois pas à combattre l'insécurité d'autant que souvent les plus récentes ne produisent pas plus d'effets que les précédentes.

Au terme de la rencontre, notre Maire, Philippe Duquesnoy, ainsi que Patrice Wichlacz, adjoint à la politique de la ville et à la tranquillité publique, ont répondu aux questions que se posent les Harnésiens au sujet de la sécurité publique dans notre ville. Ces interrogations portaient plus particulièrement sur la possibilité d'ouverture du commissariat de police municipale le week-end, les incivilités et l'utilité de la verbalisation. Les réponses furent brèves, mais explicites et explicatives. «Les effectifs actuels, composés de quatre ASVP et de quatre policiers municipaux, ne permettent pas une augmentation de l'amplitude horaire, les premiers n'ayant pas les mêmes prérogatives que les seconds.» Et M. Patrice Wichlacz de préciser qu'un comité se réunit régulièrement afin de proposer des solutions aux problèmes d'insécurité auxquels font face les citoyens. Encore un peu de patience...





La Police Municipale : un an déjà !

Forte de ses huit agents, la police municipale harnésienne a été mise en place le 17 juin 2009. Quatre ASVP – Agents de Surveillance de la Voie Publique – et quatre policiers municipaux oeuvrent quotidiennement pour la lutte contre les actes d'incivilité.

De la prévention à la répression: des fonctions diverses et variées

La Police Municipale se veut être avant tout une police préventive. Les policiers municipaux sont habilités à constater et à notifier les délits relatifs aux règles d'urbanisme et de vie en collectivité telles que les dépôts sauvages, la divagation d'animaux dangereux, les dégradations de biens privés et publics, les nuisances diurnes et nocturnes, la maltraitance à animal ou encore les troubles du voisinage... La liste est longue, mais l'on ne peut tous les citer. Ils assurent également la sécurité et la tranquillité publique lors des manifestations de grande envergure, telles que les vœux du Maire, le salon «*Des Racines et des Hommes*», la fête de la musique, la fête nationale, et tout récemment, la ducasse.



Les Policiers Municipaux veillent au bon déroulement du marché hebdomadaire

La Police Municipale, le cas échéant, sait être dissuasive et répressive. Elle est mandatée pour le dépistage du taux d'alcoolémie, la mise en fourrière de véhicules, la verbalisation en cas d'infractions au stationnement, d'excès de vitesse...

Une police proche des citoyens

Même si sa mission première est de faire respecter la loi, le capitaine Jean-Paul Lestienne, en accord avec les instances existantes, a su instaurer une police de proximité au service des Harnésiens dans les quatre quartiers de la ville afin de collecter les informations auprès de la population.

l'accident, ses causes et conséquences. Nos policiers municipaux ont profité de l'occasion pour informer les collégiens sur le nombre d'accidents survenus sur la commune depuis cinq ans, les raisons, les véhicules en cause, les victimes...

La Police Municipale en chiffres :

- 9 personnes sont au service de la population harnésienne : 1 capitaine, 1 secrétaire, 3 policiers municipaux et 4 ASVP.

- 70, c'est le nombre de chiens dangereux enregistrés. 38 permis de détention ont été délivrés. 32 dossiers sont en cours.

- 2500, c'est le nombre minimal de visites effectuées depuis la mise en place du dispositif «Opération Tranquillité Vacances».

- De 8h à 18h : Horaires d'ouverture de la Police Municipale.



Prévention dans le cadre de la semaine de la sécurité routière, au collège V. Hugo

Dans le cadre de la semaine de sécurité routière qui s'est déroulée du 16 au 22 septembre, la sous-préfecture de Lens représentée par M. Jean-Michel Wierciok, Chef de Cabinet, a sollicité Jean-Paul Lestienne, en sa qualité d'Intervenant Départemental Sécurité Routière, pour une intervention auprès des jeunes du collège Victor Hugo.

Ainsi, le vendredi 17 septembre, deux camions plateau transportant chacun un véhicule gravement accidenté ont stationné devant l'établissement le temps d'une matinée. Objectif de la manœuvre : expliquer aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}

9^{ème} édition du salon d'éveil culturel «Tiot Loupiot»

Notre ville et l'association «Droit de cité» vous invitent à la 9^{ème} édition du salon Tiot Loupiot, le salon d'éveil culturel pour les enfants de 0 à 6 ans.

Au programme de cette 9^{ème} édition harnésienne, vous pourrez apprécier en famille et gratuitement, les plaisirs de la littérature jeunesse, en découvrant de nouveaux albums, en feuilletant des livres d'artistes et en plongeant dans l'univers de l'auteur illustrateur Christian Voltz.

Ainsi, **du 5 au 17 Novembre 2010**, expositions, animations et spectacles vous seront proposés à Harnes.

- **05/11 : de 9h15 à 12h à la salle Bella Mandel** : «les lectures aux bébés et aux tout-petits» - Lis avec Moi. Intervention de Giovanna Postuma, lectrice-formatrice, et échanges.
- **09/11 : à 10h au Prévert** : Nomade. Compagnie la Vache Bleue. De 8 mois à 4 ans. 25 minutes.
- **09/11 : à 15h au Prévert** : Les Pas Perdus. Compagnie la Vache Bleue. Dès 4 ans. 40 minutes (scolaires).
- **10/11 : à 10h30 au Prévert** : Nomade. Compagnie la Vache Bleue. De 8 mois à 4 ans. 25 minutes (scolaires).
- **10/11 : à 15h30 au Prévert** : Les Pas Perdus. Compagnie la Vache Bleue. Dès 4 ans. 40 minutes.
- **12/11 : à 15h (scolaires) et à 18h au Prévert** : A quoi rêvent les poules? Valérie Briffod, 3 à 6 ans. 40 minutes.
- **13/11 : à 15h30 et le 14/11 à 10h30 et 15h30 au Prévert** : La mer et lui : Mélancolie Motte. Dès 4 ans. 35 minutes.
- **14/11 : à 10h30 et 16h à la salle Bella Mandel** : Plis/Sons. Compagnie La Clé des chants. Dès 8 mois. 25 minutes.
- **13 et 14/11 à 15h30 à la salle Bigotte** : Avec trois bouts de fil de fer; Marion Cailleret et Laurent Mazé. Dès 3 ans. 45 minutes.
- **10 au 17/11 : expositions et animations à la salle Bigotte** : Ils sont dix au lit! ; Fil de fer et mine de rien ; Les livres c'est bon pour les bébés ; Lectures.

Le programme du salon est disponible à la bibliothèque municipale, à la Mairie, au CCAS et sur www.ville-harnes.fr

Entrée libre et gratuite pour l'ensemble des manifestations.

Réservation indispensable pour les spectacles du 8 Octobre au 8 Novembre 2010.

Renseignements auprès de la bibliothèque au 03 21 49 24 14.

Etat civil

NAISSANCES

Cyrine TAOURIT, née le 9 août 2010 - Talya BIZOUNKAD, née le 4 août 2010 - Sarah KONIECZKA, née le 9 août 2010 - Célia CHRISTIAEN, née le 10 août 2010 - Camélia WALAS, née le 10 août 2010 - Emmy PROKOPCZYK, née le 14 août 2010 - Mathis CUVELIER, né le 15 août 2010 - Jonathan CARRON, né le 15 août 2010 - Gabriel PORTESSE, né le 13 août 2010 - Inès ROUSSEAU, née le 11 août 2010 - Samuel WILK, né le 19 août 2010 - Maël BOURDOT, né le 17 août 2010 - Méziane DEMARREZ, né le 21 août 2010 - Aylehna HEZZAT, née le 20 août 2010 - Manon DUBOIS, née le 26 août 2010 - Wahib JAOUAN, né le 26 août 2010 - Kylian MORTREUX, né le 26 août 2010 - Noémie BAUSSART, née le 29 août 2010 - Moulay-Lahcen AL MANNANI, né le 5 août 2010 - Abygaëlle SOLER, née le 1er septembre 2010 - Cheïna YAMANI, née le 2 septembre 2010 - Kévan LHOSTE, né le 4 septembre 2010 - Rafaël POTTIEZ, né le 8 septembre 2010 - Emma ORHON, née le 11 septembre 2010.

DÉCÈS

Jean-François BRUNEAU, 65 ans - Jean-Marie THUMEREL, 50 ans - Patrice BRODZKI, 60 ans - Madeleine THUILLIER, 87 ans - Yves EGO, 67 ans - Gilbert SAUVAGE, 81 ans.

MARIAGES

Samedi 4 septembre 2010 : Michel CUVELIER et Maryline BAILLEUL - Samedi 18 septembre 2010: Yves WGEUX et Christine ROLIN ; Yann VERLYCK et Marie-Laure VENEZIANO - Samedi 25 septembre 2010: Brahim IDALI et Fatima LAYNAOUI.

Agenda

JOURNÉES DE QUÊTE - APEI DE LENS ET ENVIRONS

L'association de parents de personnes handicapées mentales et leurs amis de Lens et environs, organise une collecte Départementale, autorisée par la Préfecture, qui aura lieu du **04 au 10 Octobre 2010**. Ainsi, les quêteurs feront du porte à porte chez les particuliers, les commerçants et sur la voix publique pendant deux jours.

VITRINE DES COMMERÇANTS DE L'UCAH

Les commerçants de l'UCAH organisent une dégustation de produits du terroir le **dimanche 10 Octobre 2010, de 6h à 14h à la salle des fêtes**.

Vous seront proposés : soupes, fromages, bières, produits polonais, dragées, fruits et légumes, etc.

Le lycée agricole de Douai-Wagnonville sera présent, ainsi que le Groupement Artistique et les Jardins Familiaux.

Entrée gratuite.

NOCTURNE DE BELOTE

L'association de chasse Harnes 2 organise une nocturne de belote le **vendredi 15 Octobre 2010, salle Léon Kraska**.

Inscriptions à 18h30. Début du concours à 19h30.

Renseignements : M.Alain ALLEGAERT au 06 64 43 87 63.

Prix : 6 euros.

SOIRÉE SPECTACLE TAVERNE GRECQUE

Une soirée grecque sera organisée le **vendredi 22 Octobre 2010 à 20h30 à la salle des fêtes**.

Au cours de cette soirée spectacle, vous pourrez découvrir et déguster des spécialités grecques.

Menu : 6 euros comprenant le mezzé et le dessert (hors boissons à 1 ou 2 euros).

Spectacle : 5 euros.

Réservations : Centre Culturel Jacques Prévert tous les jeudis de 9h à 11h30.

REMISE DES PRIX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

La remise des prix aux élèves de l'école de musique aura lieu le **vendredi 22 Octobre 2010 à 19h au Centre Culturel Jacques Prévert**. A l'issue du spectacle donné par les enfants, ces derniers recevront leurs diplômes.

SEMAINE DE LA POLONITÉ

Du 15 au 24 Octobre 2010, ne manquez pas la semaine de la Polonité.

Vendredi 15 octobre à 19h au centre culturel Prévert : Vernissage et inauguration de l'exposition «Solidarność – 30 ans d'existence», suivi d'un court-métrage sur Solidarność et d'un concert du groupe PULS; **Dimanche 17 octobre dès 15h** au centre culturel Prévert: Gala traditionnel de la polonité ; **Mardi 19 octobre à 20h** au Prévert : Soirée du film polonais «Les enfants de Solidarność» ; **Jeudi 21 octobre à 20h** au Prévert : Film documentaire d'ARTE, «Solidarność», par le réalisateur Jean-Michel Meurice ; **Dimanche 24 octobre à 12h30** au domaine de la Cendrée à Harnes : Repas dansant animé par l'ensemble Jérôme et Yvan Bardzinski.

BANQUET D'HALLOWEEN

Les Jules organisent un banquet d'halloween le **samedi 30 Octobre 2010 à 19h, à la salle des fêtes**.

Tarifs : 20 euros pour les adultes et 10 euros pour les -10 ans.

Renseignements et réservations : 06 79 27 57 22 ou 06 20 89 52 01

REPAS DU HARNES VOLLEY BALL

Le Harnes Volley Ball organise un repas animé par un orchestre le **31 Octobre 2010 à 12h, au Complexe Sportif A. Bigotte**.

Tarifs : 29 euros pour les adultes et 12 euros pour les -12 ans.

Renseignements et réservations avant le 25 Octobre : 06 73 23 97 62, après 18h.



Une rentrée réussie

Début septembre, toutes les conditions étaient réunies pour démarrer du bon pied la nouvelle année scolaire.

Des locaux neufs

Les agents de la Direction Générale des Services Techniques oeuvrent tout au long de l'année pour l'amélioration des bâtiments municipaux. Cet été, près de 909.000 euros HT ont été investis dans les travaux des établissements scolaires.

Le plus gros investissement fut celui du groupe Barbusse, un tiers du budget lui étant consacré. Afin de garantir la sécurité des bambins et de leurs parents, un parvis a été aménagé en façade avant de la maternelle. Les débords de toiture en béton des bâtiments ont été supprimés, les toits rhabillés avec de la tôle. De même, les clôtures arrière ont été remplacées. Les sanitaires de la primaire, tout comme ceux de Louise Michel, ont été refaits à neuf. Un montant de plus de 177.000 euros HT a été investi dans le ravalement de façade du bâtiment Eugène Baroux. Et c'est une enveloppe quasi-équivalente qui fut affectée à la bibliothèque de la maternelle Langevin.

Des chantiers qui ont été terminés pour la rentrée des classes, non sans contraintes puisque les conditions climatiques sont venues perturber l'avancée des travaux. Seule, la défaillance d'une entreprise a retardé, d'une

semaine, la livraison des sanitaires de l'école Barbusse. Du côté des alarmes PPMS et de l'informatisation des écoles maternelles, nos experts furent confrontés à la problématique de la pluralité des chantiers. En ce qui concerne les sanitaires du groupe Barbusse et les travaux en façade de Baroux, les ouvriers devaient cohabiter avec les centres de loisirs.

Un bon équipement

L'opération «informatisation des écoles maternelles» a débuté cet été par l'installation du mobilier et des connexions internet dans les différents établissements concernés. Mi-septembre, le matériel informatique a été présenté aux directeurs des écoles. Une somme globale de près de 67.000 euros a été accordée pour l'aménagement et l'équipement des zones informatiques.

Fin août, les parents d'élèves du collège Victor Hugo avaient organisé leur traditionnelle distribution des fournitures scolaires. La municipalité a participé financièrement au colis à hauteur de 18,50 euros par collégien harnésien. Au total, ce sont près de 539 enfants, sur les 643 élèves, qui ont bénéficié de ce bon. Cette opération annuelle permet aux familles de réduire le coût de la rentrée.



Présentation du nouveau matériel informatique aux directeurs

Des projets plein la tête

Le service culturel accompagne les enseignants des maternelles et des primaires dans la concrétisation de leurs projets autour de la lecture et du cinéma.

L'action pédagogique «Ecole et Cinéma» a pour objectifs d'inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma, de s'approprier ce lieu de pratique culturelle et de lien social, mais aussi de les initier au 7^{ème} art par des projections organisées spécialement à leurs Cette intégration du cinéma dans les programmes scolaires leur permet d'acquérir une meilleure maîtrise du langage, de l'oral et de l'écrit.intentions d'œuvres cinématographiques.

Autre action partenariale : les «mamans lectrices» dans les écoles maternelles. L'équipe de la bibliothèque municipale, dirigée par Jocelyne Sergeur, propose, aux directeurs et directrices qui souhaitent mettre en place un temps de lecture-plaisir au sein de leur établissement, un accompagnement à la lecture à voix haute et au choix d'ouvrages.

Le service Enfance-Jeunesse assiste les équipes pédagogiques dans la matérialisation et l'organisation de leurs classes découvertes.

Lundi 20 septembre, 42 élèves de CM1-CM2 de l'école Barbusse,



Distribution de fournitures au collège V. Hugo

accompagnés de leurs institutrices, Mmes Desquiens et Vanuysberghe, et de quatre animateurs de la ville, sont partis une semaine en Normandie, plus précisément à Agon-Coutainville. Au programme : visites de lieux touristiques tels que l'Abbaye du Mont Saint Michel, étude du milieu marin à travers de multiples activités pédagogiques, et découverte des vestiges du passé et du char à voile.

La municipalité a accordé une subvention de 25.000 euros pour ce projet conforme aux programmes d'enseignement.

Une sortie scolaire propice aux apprentissages et au développement de nos chères têtes blondes...



Une rénovation haute en couleur à l'école H. Barbusse



Sport

L'arrivée de la Route du Louvre Fluviale : une première dans notre ville !

Dimanche 19 septembre, un événement inédit a attiré la curiosité de bon nombre de personnes. Telle la Route du Louvre pédestre, la manifestation de masse, organisée par le Comité Régional Nord-Pas-de-Calais de Canoë-Kayak, baptisée «*Mille Pagaies EDF*», se voulait être un marathon nautique reliant Lille à Harnes via les canaux de la Deûle.

Au total, près de 500 personnes ont fréquenté les deux sites. Les non licenciés pouvaient s'initier au kayak lors de baptêmes gratuits et s'adonner à des randonnées nautiques entre Courrières et Harnes. Sur le site d'arrivée, les clubs de canoë-kayak de la région offraient au public des démonstrations de kayak-polo, sorte de handball sur l'eau, et de kayak free style, activité réservée aux kayakistes experts qui s'élancent du haut d'un toboggan et réalisent des figures aériennes.

Permettre à chacun de partager l'énergie

L'ensemble des clubs de la région était mobilisé pour cet événement sportif majeur. Vingt bateaux à quatre places, soit 80

athlètes, sont partis de Lille vers 12h, pour une distance de 32 kms. Dans les embarcations, on pouvait apercevoir quelques sélectionnés olympiques et champions qui se sont mêlés au grand public le temps d'un dimanche. En tête, on trouvait les «K4», kayaks à quatre places. Le premier, avec à son bord Marie Delattre, médaillée de bronze aux J.O de 2008, a effectué le parcours en 2h29, vingt-cinq secondes avant le second. Environ quatre minutes plus tard, Mathieu Goubel, vice-champion du monde l'an dernier,

franchissait la lignée d'arrivée à bord de son «C4», canoë à quatre places.

Pourquoi cette différence de rapidité ? Le canoë et le kayak sont deux embarcations sportives similaires mais distinctes. Elles diffèrent par le type de propulseur, la pagaie, et par la position du pratiquant dans le bateau. En canoë, le céiste (ou canoéiste) est à genoux et utilise une pagaie «simple» (à une pale); tandis qu'en kayak, le kayakiste est assis et utilise une pagaie «double» (à 2 pales).



Match de kayak-polo sur le canal de la Souchez

Une approche environnementale et durable

Les marathoniens seraient bien allés jusque Lens, mais le canal s'arrête juste avant. Le choix du site d'arrivée n'est pas anodin en cette deuxième journée européenne du patrimoine. Le Bois de Florimond témoigne du passé industriel et minier de notre ville. Cet espace de verdure sert d'écrin au lagunage installé sur l'ancienne fosse 9. Depuis sa création en 2002, un vaste écosystème y a fait progressivement son nid.

La protection et la préservation de l'environnement et du milieu aquatique sont au cœur de la pratique du canoë-kayak. En effet, le Comité Régional Nord-Pas-de-Calais de Canoë-Kayak veille, par diverses actions telles que le nettoyage des sites et espaces de pratique, veille à sensibiliser et responsabiliser les athlètes à ce sujet. Une approche rejointe par la principale société énergétique française qui s'investit depuis 1991 dans le développement de ce sport.

Tous à vos jetons !

Vendredi 17 septembre, régnait une ambiance conviviale à la salle Bailliez-Lesire. Le «*All In Poker Club*» y organisait son second tournoi freeroll (gratuit) de poker version Texas holdem, réunissant 50 joueurs autour de cinq tables. Le club harnésien, représenté par des parieurs ayant participé au France Poker Tour (championnat de France) et à la coupe de France ont affronté des joueurs venus de toute la région. Un combat titanesque d'une durée de sept heures. Une soirée marquée par la visite de notre Maire, Philippe Duquesnoy, et de Josette Passel, adjointe aux fêtes et cérémonies, qui ont pu constater le sérieux de ce sport, plus connu sur le petit écran.

Très vite, M. Jean Cocu du «*All In Poker Club*» est devenu le cheap leader (joueur ayant le plus de jetons) avant d'atteindre la table finale. Après une bataille acharnée, il s'est imposé lors du heads up (tête à tête) face à M. Batleur du club de Wattignies. Les cinq premiers se sont vus remettre un lot par le président de l'association, M. Jean-Marc Varlet. Ce dernier tenait à préciser, qu'en respect de la législation en vigueur, toute participation aux tournois est gratuite et qu'aucun gain d'argent n'est possible. Le prochain tournoi aura lieu le 15 octobre, salle Bailliez-Lesire. Le club de poker envisage un concours réunissant 100 personnes avant la fin de l'année.



Tournoi du All In Poker Club

Dimanche 5 septembre, une ambiance festive et conviviale régnait au complexe sportif André Bigotte. Le Jogging Club Harnésien organisait la 11^{ème} édition de la Chérie-Chéri.

Au total, ce sont près de 350 binômes, randonneurs et enfants y compris, qui ont participé à cette traditionnelle course folklore. La performance importait peu. La règle était simple à retenir. Les couples, qu'ils soient légitimes ou formés pour la circonstance, en tenue costumée ou en tunique plus sportive, devaient trouver l'allure commune et franchir la ligne d'arrivée main dans la main. Certains, qu'ils soient présents depuis l'origine ou non, sont de fidèles participants. D'autres découvraient l'événement et son côté festif pour la première fois.

D'ici et d'ailleurs...

Les engagés venaient des quatre coins de France et de Belgique. Pour la compétition ou juste pour le plaisir de passer une agréable journée, tous partageaient la même passion : la marche et la course à pied. Certains ont profité de l'occasion pour défendre leurs idées. Citons, par exemple, les deux amis qui, arborant les couleurs de la Picardie, revendiquaient leur appartenance à une région qu'un projet de loi propose d'éclater dès 2014.

Deux joggeurs portent les dossards 791 et 792. Leur département de résidence ? Le 77. A Moussy le Neuf, en banlieue parisienne, plus précisément. *«Il y a onze ans, nous cherchions une course de détente.»*, témoignent Jean-Marie Dutalloy et Victor Fernandez, membres du club de course à pied de leur commune. *«Nous sommes présents depuis le début de l'aventure. Par deux fois, nous étions retenus par d'autres engagements, et notamment une des plus anciennes courses à pied nationale, le Paris-Versailles, qui se déroulait le même jour.»*, poursuivent-ils. A leurs côtés, un beau-frère et ami, déguisé en ouvrier de chantier, porte le dossard 793. Les trois compères, accompagnés de leurs femmes, ont participé à la course en couples légitimes. Pas de classement parmi les trois premiers arrivants, juste le plaisir de participer à un événement *«sympathique et convivial»*.

Des déguisements, en veux-tu, en voilà...

Près de 700 athlètes ont animé la journée. Des Vamps aux super héros des dessins animés, tels que Superman et Mario, en passant par le bonhomme vert à l'effigie d'un organisme de crédit et le duo *«Rabbi Jacob»*, les engagés n'ont pas manqué d'inspiration pour la confection de leurs costumes. Un essaim de coccinelles brandissait la banderole de leur club d'athlétisme, celui de Vermelles en l'occurrence.



Nos vrais jeunes mariés finissent le premier tour

Retour vers les origines du commun des mortels avec cet homme et cette femme préhistoriques. L'univers fictif, incarné par Dark Vador, concourait aux côtés de grands personnages de l'Histoire, tels que Louis XVI et Marie-Antoinette.



Photo souvenir avec les Vamps

Dans les rangs, figurait un couple de jeunes mariés. Les costumes sont authentiques. Ils ont troqué leurs beaux souliers contre deux paires de baskets. Anne et Benjamin se sont mariés à Béthune la veille. *«Je l'ai inscrit secrètement. Je ne lui ai annoncé notre participation qu'hier, après la cérémonie, à notre arrivée à la salle.»*, confie la jeune mariée. Double surprise pour le marié qui fêtait son 26^{ème} anniversaire. Qu'aurait-il demandé de mieux comme lendemain de noces ?

Philippe Duquesnoy, notre Maire, a tenu à féliciter, lors de la remise des récompenses, les membres du Jogging Club Harnésien pour l'organisation de la journée, ainsi que les participants pour leur originalité. L'authenticité des costumes faits main de certains engagés, tels que le duo *«Douche-savon»* ou le célibataire *«Avatar»*, n'a pas échappé aux membres du jury, lequel fut confronté au choix cornélien de devoir récompenser les quinze meilleurs déguisements.

Une 11^{ème} édition qui fut, comme les précédentes, une réussite. Le rendez-vous est donné pour l'année prochaine...



Quand la science fiction rencontre l'Histoire...

Les 18 et 19 septembre : journées du patrimoine



Présentation de l'exposition par les bénévoles du Musée de l'Ecole et de la Mine

À l'occasion des 27^{èmes} journées européennes du patrimoine, les deux musées de notre ville ont ouvert leurs portes le temps d'un week-end. Deux journées passées à saluer la mémoire des hommes et des femmes qui ont marqué, par leur courage et dévouement, l'Histoire.

C'est avec plaisir, émotion et passion que les bénévoles du Musée de l'Ecole et de la Mine ont partagé leurs savoirs et connaissances sur des sujets qui leur sont chers. De la découverte de galeries minières

à l'observation de scènes d'époque reconstituées, comme le café des mineurs ou la cuisine typique des maisons des mines, le public hétéroclite s'est ainsi replongé dans la vie des mineurs et de leurs familles, au coron comme à la fosse.

Dans la salle de classe d'antan, les visiteurs s'essayaient aux méthodes d'écriture du début du XX^{ème} siècle.

Le préau de l'école primaire Diderot abritait, pour l'occasion, une exposition sur les mineurs, les femmes de la

mine qui ont marqué leur époque dans l'exploitation des mines de houille à Harnes et dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

Au total, ce sont presque 300 visiteurs qui ont arpenté les différentes salles du musée.

Au Musée d'Histoire et d'Archéologie, les Amis du Vieil Harnes proposaient aux Harnésiens et extérieurs un florilège commenté de l'exposition «*Mai-Juin 40 : l'exode à Harnes et dans la région*». Ainsi, les bénévoles passionnés ont fait revivre, aux jeunes et moins jeunes, la

période trouble au cours de laquelle notre ville et bon nombre de communes voisines ont payé un lourd tribut. Un accent particulier était mis sur les acteurs locaux de l'époque tels que John Benzy et Ernest Morel.

Horaires:

-Musée de l'Ecole et de la Mine: Ouvert les mardis et jeudis de 14h à 17h ou sur rendez-vous : 03 21 75 38 97

- Musée d'Histoire et d'Archéologie: Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 15h à 18h ou sur rendez-vous : 03 21 49 02 29



Visite du Musée d'Histoire et d'Archéologie

Les Espadrilles à moustaches

C'est un voyage dans l'univers de Georges Brassens en version jazz que vous propose l'ensemble des Espadrilles à moustaches de Bernard Debrulle... Au menu, interprétation des succès de Brassens et morceaux de fabrication...

Pas moins de 6 artistes se relayeront sur la scène du Prévert le **vendredi 8 octobre 2010 à 20h** pour redonner vie aux airs et textes ciselés ou provocants de l'orfèvre de la chanson française : *les copains d'abord, les sabots d'Hélène, brave Margot, Fernande, Le gorille, La mauvaise réputation,...* et bien d'autres encore!

Informations et réservations : 03.21.76.21.09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr

Prévente tous les jeudis matin au Centre Culturel Jacques Prévert.

Tarif plein : 8 euros. Tarif réduit : 5 euros (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi).

Comédie acide sur la beauté : Le Moche

Dans le cadre de la résidence de la troupe BVZK à Harnes, cette dernière se produira au Centre Culturel Jacques Prévert le **mardi 5 Octobre et le mercredi 6 Octobre 2010 à 20h**.

Résumé : «*Lette, ingénieur talentueux, vient de créer un convecteur révolutionnaire : Le 2CK. Sur le point de partir présenter son invention lors d'une conférence spécialisée, son chef M. Scheffler lui fait comprendre qu'il n'a pas le profil adéquat pour cette présentation.*

il est trop laid pour représenter le convecteur 2CK. Lette fait alors une découverte fatale : sa laideur. Sa vie bascule. Pourquoi ni sa femme, ni ses collègues de travail ne lui en ont-ils jamais parlé? Grâce au talent d'un chirurgien esthétique, l'existence de Lette va changer...»

Informations et réservations : 03.21.76.21.09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr

Prévente tous les jeudis matin au Centre Culturel Jacques Prévert. Tarif plein : 7 euros. Tarif réduit : 5 euros (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi). Tarif de groupe : 3 euros.



KARATÉ KID

RÉALISÉ PAR HARALD ZWART

AVEC JADEN SMITH, JACKIE CHAN, TARAJI P. HENSON

LONG-MÉTRAGE CHINOIS, AMÉRICAIN. GENRE : ARTS MARTIAUX

Lorsque la carrière de sa mère l'entraîne à Benjing en Chine, le jeune Dre Parker doit faire face à des changements radicaux. Au bout de quelques jours, il se retrouve mêlé à une altercation au sein de son école, impliquant Cheng, l'un des garçons les plus doués en Kung Fu et qui lui fait définitivement perdre le respect de ses camarades de classe. Témoin de cet affrontement, Mr Han, professeur de Karaté à la retraite, embauché par les Parker comme chauffeur et assistant, décide d'aider Dre à regagner le respect de son entourage.

600 KILOS D'OR PUR

RÉALISÉ PAR ERIC BESNARD

AVEC CLOVIS CORNILLAC, AUDREY DANA, PATRICK CHESNAIS

LONG-MÉTRAGE FRANÇAIS. GENRE : AVENTURE

Un groupe d'aventuriers entreprend de faire le casse d'une mine d'or au coeur de la Guyane. Mais l'opération ne se passe pas comme prévu, et, lors de leur fuite, leur hélicoptère doit se poser en catastrophe au milieu de la jungle. Ils ont mis la main sur six cents kilos d'or... mais doivent maintenant les porter sur leurs dos dans un milieu très hostile. Le butin devient fardeau.

Les sept fuyards, cinq hommes, deux femmes, s'enfoncent dans la jungle. Le climat, les insectes, la fatigue, la menace des poursuivants... Tout concourt à rendre leur longue marche impossible. La forêt semble devoir se refermer sur eux. Et la cohésion du groupe est rongée par la fièvre de l'or.

RESIDENT EVIL : AFTERLIFE

RÉALISÉ PAR PAUL W.S. ANDERSON

AVEC MILLA JOVOVICH, ALI LARTER, SHAWN ROBERTS

LONG-MÉTRAGE BRITANNIQUE, ALLEMAND, AMÉRICAIN. GENRE : ACTION, EPOUVANTE-HORREUR

Dans un monde ravagé par un virus, transformant ses victimes en morts-vivants, Alice continue sa lutte à mort avec Umbrella Corporation. Elle poursuit son voyage à la recherche de survivants et d'un lieu sûr où les mener. Cette quête les mènent à Los Angeles mais ils constatent très vite que la ville est infestée par des milliers de morts-vivants. Alice et ses compagnons (dont un vieil ami inattendu) sont sur le point de tomber dans un piège d'Umbrella.

SEMAINE DU 6 AU 12 OCTOBRE

MERCREDI 6
OCTOBRE

JEUDI 7
OCTOBRE

VENDREDI 8
OCTOBRE

SAMEDI 9
OCTOBRE

DIMANCHE 10
OCTOBRE

LUNDI 11
OCTOBRE

MARDI 12
OCTOBRE

SPECTACLE DE CHANSONS le 8 ET SHOW EVENEMENT le 9

SEMAINE DU 13 AU 19 OCTOBRE

MERCREDI 13
OCTOBRE

JEUDI 14
OCTOBRE

VENDREDI 15
OCTOBRE

SAMEDI 16
OCTOBRE

DIMANCHE 17
OCTOBRE

LUNDI 18
OCTOBRE

MARDI 19
OCTOBRE

LES ENFANTS DE SOLIDARNOSC

SEMAINE DE LA POLONITE

20H30

SEMAINE DU 20 AU 26 OCTOBRE

MERCREDI 20
OCTOBRE

JEUDI 21
OCTOBRE

VENDREDI 22
OCTOBRE

SAMEDI 23
OCTOBRE

DIMANCHE 24
OCTOBRE

LUNDI 25
OCTOBRE

MARDI 26
OCTOBRE

SHREK 4 : IL ÉTAIT UNE FIN (1h33)

15H

15H

18H

15H

KARATÉ KID (2h19)

18H

18H

18H

SALT (1h41) (des scènes peuvent choquer)

21H

15H

21H

SEMAINE DU 27 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

MERCREDI 27
OCTOBRE

JEUDI 28
OCTOBRE

VENDREDI 29
OCTOBRE

SAMEDI 30
OCTOBRE

DIMANCHE 31
OCTOBRE

LUNDI 1er
NOVEMBRE

MARDI 2
NOVEMBRE

TWILIGHT 1 : FASCINATION (2h10)

15H

TWILIGHT 2 : TENTATION (2h10)

18H

TWILIGHT 3 : HESITATION (2h04)

15H

15H

15H

21H

15H

600 KILOS D'OR PUR (1h40)

15H

18H

15H

18H

RESIDENT EVIL : AFTERLIFE (1h40) (des scènes peuvent choquer)

18H

21H

18H

21H

Plein Tarif : 4,40 euros - Tarif réduit : 3,60 euros (-18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) - mercredi, Ciné vacances : 2,90 euros

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



**Groupe Majoritaire
Harnes C'est Vous !
PS - UDC**

LA SANTE N'EST PAS UNE MARCHANDISE

Le gouvernement a pourtant fait le choix de laisser ce droit fondamental aux mains des règles du marché. Les entailles successives à la Sécurité Sociale (déremboursements, franchises médicales, etc.) ont permis aux assurances privées de gagner du terrain. Cette privatisation se fait au détriment des populations les plus fragiles : ceux qui ne bénéficient pas de complémentaire santé sont aujourd'hui 32% à renoncer à des soins pour des raisons financières. Fruit des inégalités sociales, les inégalités en matière santé ne cessent elles aussi d'augmenter : alors qu'1 cadre sur 10 risque de mourir entre 35 et 65 ans, ils sont 1 sur 3 parmi les ouvriers !

L'AGE DE LA RETRAITE

Pour le Conseil d'Orientation des Retraites, l'âge moyen de départ en retraite est égal à 61,5 ans et l'âge moyen de sortie définitive du marché du travail est de 58,5 ans.

60 % des salariés du secteur privé qui prennent leur retraite ne sont plus, en effet, au travail. Ils sont au chômage, en maladie ou en invalidité. Avec un report de 2 ans de l'âge légal de départ en retraite, c'est 10 % à 15 % de salariés supplémentaires qui se retrouveraient dans cette situation et partiraient donc avec une retraite minorée. En effet, les droits acquis pour la retraite sont loin d'être identiques selon que l'on est au travail, au chômage, en invalidité ou en maladie. De surcroît, le problème serait reporté sur les caisses d'assurance maladie ou d'assurance chômage.

QUEL SERAIT L'INTERET DU REPORT DE 2 ANS DE L'AGE DE LA RETRAITE?

L'espérance de vie en bonne santé est de 63,1 ans pour les hommes et de 64,2 ans pour les femmes. Pour un ouvrier, l'espérance de vie (calculée à l'âge de 35 ans) est inférieure de 10 ans à celle d'un cadre. Comment, dans ces conditions, peut-on estimer que 2 ans de retraite en moins ne pourraient avoir qu'une

importance très relative et n'être qu'un paramètre comme un autre ?

Les salariés qui ont, aujourd'hui, le nombre d'annuités suffisantes pour partir en retraite à 60 ans ont commencé à travailler tôt, parfois très tôt, sans pour autant pouvoir profiter des dispositions de plus en plus restrictives de départ anticipé en retraite pour les carrières longues. S'appuyer sur cette réalité pour vouloir les faire travailler après 60 ans est donc particulièrement cynique.

Reporter de deux ans l'âge de départ en retraite, c'est soit allonger le temps durant lequel des salariés qui ne sont déjà plus en activité ne seront pas pour autant en retraite, soit laisser au travail des salariés âgés alors que des centaines de milliers de jeunes ne trouvent pas de travail.



**Groupe Harnes
Ensemble
Parti Communiste
Français**

TOUCHE PAS A MA RETRAITE !!!

Que dire de cette rentrée sociale, si ce n'est le constat navrant que nous allons encore trinquer.

L'argument phare de cette nouvelle réforme des retraites est que « l'espérance de vie s'allonge d'année en année ». Mais dans quel état seront les salariés à l'approche de cette retraite tant méritée ? Auront-ils seulement la possibilité d'être épargné par le chômage jusque là ?

Rappelons que le groupe des députés communistes et parti de gauche a déposé une proposition de loi alternative, concernant la politique de l'emploi, les dettes de l'état, la taxe des revenus financiers, ... Le gouvernement a tout simplement refusé d'en débattre.

Et encore plus fort, malgré les millions de manifestants descendus dans la rue, notre « cher » président fait la sourde oreille et continue de promener sa Rolex à travers la France.



Groupe UOPC

Des sens interdits mis en service récemment suscitent l'interrogation de bon nombre de nos concitoyens, car ils doivent en principe assurer plus de sécurité ainsi qu'une meilleure circulation, s'inscrivent-ils dans un schéma directeur de la circulation de notre commune avec donc une cohérence ? Cependant le doute subsiste quant à obtenir une meilleure fluidité du trafic urbain.



Parti de la France

TEXTE NON PARVENU

Parce que demain se construit aujourd'hui, grâce à hier... 1940-2010



Jaquette du DVD

Au lycée Henri Senez d'Hénin, le 30 avril dernier, évoquant la condition féminine pendant l'Occupation, deux remarquables représentations du spectacle «*Être française en 1940*» étaient données par des lycéens de Bac Pro (Secrétariat-Accueil) sous la direction de Madame Rimbault, professeur de lettres assistée de collègues enseignants.

Epilogue d'un projet soutenu à la fois par le Conseil Régional et L'Onac, mené en partenariat avec des Associations de Mémoires dont celle de notre musée d'histoire locale, ces représentations sont le fruit d'un important travail de recherches historiques, littéraires et sociologiques dans le cadre des programmes des classes concernées, mené tout au long de l'année scolaire.

Cette oeuvre interdisciplinaire dont les jeunes lycéens enthousiastes ont été les principaux acteurs en rédigeant les textes qu'ils ont interprétés, a suscité l'émotion et ravivé les souvenirs des spectateurs ayant vécu la période tourmentée de l'Occupation.

Il a aussi fait prendre conscience aux plus jeunes combien cette époque avait généré de souffrances et de déchirements, qu'il était absolument nécessaire de rappeler ponctuellement.

Afin de garder trace de cette belle aventure intellectuelle, ces deux prestations de qualité ont été filmées, aboutissant à la réalisation d'un DVD.

Regard sur le passé

Les récompenses à l'école d'autrefois

La louange, l'éloge et les félicitations représentent les récompenses les plus courantes dans l'école d'autrefois. Le plus gros succès auprès des élèves était le «*Bon point*». Il servait de monnaie d'échange afin d'acquérir une récompense plus importante ou à racheter une punition. Dix bons points pouvaient être échangés, le samedi contre «*une image*».

En fin de mois, un bon carnet de notes permettait d'obtenir des «*Billets d'honneur*» ou de «*satisfaction*».

Le 14 juillet une remise de prix solennelle était organisée lors de la fête de l'école publique de fin d'année scolaire.



Remise de prix : classe de Madame Driencourt. Ecole du centre filles. Année scolaire 54-55 (classe de CE2)



Salon de la retraite active

Entrée gratuite

Vendredi
22 Octobre 2010
De 10h à 19h
Salle Kraska

10h : Ouverture au public

10h : Randonnée avec la RSG
et randonnée cyclo avec le Cyclo Club

12h : Inauguration - Salle Kraska

14h30 : Mariach' à chabots

15h : Gym sénior

15h30 : Ordi sénior

16h : Dégustation de crêpes

16h30 : Danse country

17h30 : Sur un air de Madison
avec l'Accordéon Club

...et bien d'autres activités
et démonstrations : peinture, esthétique...

19h : Clôture : Tombola
et chants avec Tradition & Avenir

Inscriptions sur place pour les randonnées
au stand de la Retraite Sportive de la Gohelle
et au stand de l'Amicale Laïque Cyclo Club.
Complexe Sportif A. Bigotte, à 9h30

Renseignements : CCAS au 03 21 69 81 79